



Papillomavirus humains – HPV

Qui devrait se faire vacciner contre les papillomavirus humains ?

L'infection par les papillomavirus humains (HPV) est l'infection sexuellement transmissible la plus répandue au monde. Plus de 70% des personnes ayant des relations sexuelles sont infectées par des HPV au cours de leur vie, la plupart entre 16 et 25 ans. Le plus souvent, cette infection n'entraîne aucun symptôme si bien que la personne ne sait pas qu'elle est infectée et donc contagieuse. Il faut savoir que plusieurs années après l'infection, plusieurs types de HPV peuvent être à l'origine de cancers dans les régions génitale, anale, buccale et pharyngée.

Il n'existe pas de médicament contre les HPV. La seule protection efficace est la vaccination. Elle est recommandée à tous les jeunes entre 11 et 15 ans dans la mesure où la majorité d'entre eux ont leurs premières relations sexuelles à partir de 15 ans. Les adolescents et les jeunes adultes jusqu'à 26 ans peuvent encore bénéficier de la protection offerte par le vaccin. Selon l'âge, deux à trois doses de vaccin sont nécessaires. Discutez avec votre pharmacien de la nécessité de vous faire vacciner contre les HPV. Il pourra vous fournir des informations plus détaillées et évaluer si votre protection vaccinale est suffisante.

A quels effets indésirables faut-il s'attendre ?

La vaccination est généralement très bien tolérée. Rougeur, douleur ou gonflement au bras, à l'endroit de l'injection, sont fréquents mais bénins. Des maux de tête, de la fatigue ou de la fièvre surviennent rarement.

Pourquoi vacciner contre les papillomavirus humains ?

Il existe plus d'une centaine de papillomavirus humains qui infectent les muqueuses génitales ou la peau. Une quarantaine se transmet lors des relations sexuelles. Ces virus peuvent infecter les parties génitales des femmes et des hommes et provoquer des verrues ou des lésions précancéreuses. Celles-ci peuvent parfois évoluer en cancers, en particulier le cancer du col de l'utérus et de l'anus. La vaccination permet de se protéger de manière sûre contre les types de HPV qui causent 70% des cancers du col de l'utérus, environ 80% des cancers de l'anus et plus de 90% des verrues génitales.

La vaccination en pharmacie – en toute sécurité et sans complication

Dans certains cantons de Suisse (BL, LU, GR, SO, TG), les pharmaciens peuvent administrer le vaccin HPV à condition d'avoir suivi la formation complémentaire requise. Cette prestation est fournie rapidement, simplement et en toute sécurité.

Profitez de l'offre de votre pharmacie et faites-vous vacciner – sans rendez-vous et après avoir bénéficié de conseils directement sur place.

Vous trouvez sur le site www.vaccinationenpharmacie.ch la liste des pharmacies qui vaccinent.